

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et concerne le rapport du groupe d'étude sur le Nord et les régions éloignées.

Il y a deux semaines, le ministre m'a dit ne pas vouloir s'entretenir avec les maires des localités de ma circonscription et d'autres circonscriptions du nord du Canada. Le ministre est-il disposé à revenir sur cette décision et, à tout le moins, à ne pas modifier le programme de sorte que l'éloignement en demeure le seul critère d'admissibilité?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai effectivement fait savoir à mon collègue que, à la veille de la présentation du budget, il est très difficile de consulter un large éventail de personnes à ce sujet. Je comprends que le député s'intéresse à cette question. S'il veut me saisir de propositions précises, je me ferai un plaisir de les examiner.

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, je le ferai certainement.

[Français]

En décembre 1986, vous avez émis un communiqué de presse dont je vous fais part d'une citation:

«Les nouvelles dispositions du programme sont équitables et raisonnables. Elles réaffirment l'engagement pris par le gouvernement conservateur à l'égard des résidents du Nord et des postes isolés.»

Le ministre entend-il tenir sa parole et honorer les engagements qu'il a pris envers les résidents du Nord canadien?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis persuadé que le député est parfaitement au courant des injustices de ce programme que nous nous efforçons de réparer.

Nous avons demandé au groupe d'étude de présenter des propositions, ce qu'il a fait en octobre dernier. Nous examinons actuellement ces propositions et, lorsque nous en aurons terminé, nous rendrons notre décision.

Questions orales

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

M. Maurizio Bevilacqua (York—Nord): Monsieur le Président, j'ai entendu vendredi dernier la ministre de l'Emploi et de l'Immigration nous exposer la solution que le gouvernement a trouvée au problème du chômage à deux chiffres chez les étudiants canadiens. Il projette de réduire de 35 p. 100 le programme Emploi d'été/Expérience de travail.

D'après la Fédération canadienne des étudiants, ce sont 24 000 emplois qui seraient touchés.

La ministre est-elle disposée à revenir sur sa décision et à redonner aux étudiants le emplois d'été dont ils ont tant besoin pour faire face à des frais de scolarité majorés, à une dette de plus en plus écrasante, à l'escalade des coûts relatifs à leurs études et à la menace que leur éducation soit assujetties à la TPS?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je rappellerai au député et à la Fédération canadienne des étudiants que, chez les étudiants âgés de 20 à 24 ans, le taux de chômage moyen s'élevait l'an dernier à 4,7 p. 100, soit un taux de beaucoup inférieur à celui des personnes de ce groupe d'âge qui font partie d'autres catégories de la population.

J'ai également dit que nous adapterions notre programme aux besoins des régions où le taux de chômage est plus élevé qu'ailleurs.

Je rappellerai au député que, dans la région où lui et moi habitons, il y avait plus d'emplois qu'il n'y avait d'étudiants pour les occuper l'été dernier.

M. Maurizio Bevilacqua (York—Nord): Monsieur le Président, quand j'interviens à la Chambre, je parle au nom de tous les étudiants canadiens, pas seulement de ceux de ma circonscription.

Les étudiants des niveaux postsecondaire et secondaire ont besoin de beaucoup d'aide. Ce qui est choquant dans la déclaration de la ministre, c'est que l'initiative destinée à encourager les jeunes à rester à l'école prend de l'argent aux étudiants pour le donner à des machines de propagande inutiles et coûteuses et à une foule de bureaucrates et de conseillers.

Je peux vous donner un conseil gratuitement. . .

Des voix: À l'ordre!

M. Bevilacqua: Pourquoi la ministre ne donne-t-elle pas l'argent directement aux étudiants, et pas aux bureau-